

Communiqué de presse
Les Abymes, le mercredi 30 novembre 2022

Pôle emploi Guadeloupe & Iles du Nord et Prism'emploi Guadeloupe renforcent leur coopération pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi

Pour accélérer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi, Pôle emploi Guadeloupe & Iles du Nord et Prism'emploi Guadeloupe renforcent leur coopération en signant un accord régional le 30 novembre 2022.

Cet accord est la déclinaison régionale de l'accord cadre national signé par Pôle emploi et Prism'emploi le 12 mai 2021. Les deux acteurs s'engagent à mobiliser conjointement leurs ressources et leurs expertises pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi. Ce partenariat a aussi pour objectif de répondre aux difficultés de recrutement des agences d'emploi et de façon générale de développer des synergies territoriales entre les deux réseaux. Les parties signataires ont ainsi souhaité renforcer leurs relations et l'efficacité de leurs dispositifs en coordonnant leurs initiatives dans les territoires.

Cet accord cadre régional s'articule autour de quatre axes majeurs :

1. Développer les relations entre les réseaux de Pôle emploi et des entreprises de travail temporaire et du recrutement pour contribuer à une meilleure connaissance de leurs offres de services respectives. Pour ce faire, les deux parties communiqueront au sein de leur réseau et organiseront des réunions d'information. Les représentants territoriaux de l'OPCO de la branche du travail temporaire, AKTO, et du Fonds d'action sociale du travail temporaire, le FASTT, seront étroitement associés à ces rencontres.
2. Agir ensemble pour faciliter et fluidifier le *sourcing* de candidats
3. Agir sur les offres d'emploi difficiles à pourvoir, notamment par la co-organisation d'actions sur les métiers pour lesquels des besoins en recrutement sont identifiés.
4. Favoriser les reconversions des demandeurs d'emploi, en mobilisant les outils de formation disponibles.

La signature de la convention s'est faite en présence de Monsieur Fabrice Marie-Rose, Directeur Régional de Pôle emploi Guadeloupe & Iles du Nord et de Madame Lydie Bon, Présidente régionale de Prism'emploi Guadeloupe.

« Nous sommes fiers de mettre en œuvre ce nouvel accord de coopération entre les agences d'emploi et Pôle emploi en Guadeloupe. Cette collaboration va nous permettre de démultiplier l'impact de notre action sur le terrain, afin de favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail ultramarin, et de les accompagner ensemble vers l'emploi durable. »
déclare **Lydie Bon, Présidente régionale de Prism'emploi Guadeloupe.**

« Par la signature de cet accord, nous mettons en place une synergie de nos forces et de nos actions au bénéfice des demandeurs d'emploi et des entreprises en Guadeloupe. Nous intensifions nos relations afin d'agir conjointement en faveur du retour à l'emploi. » déclare **Fabrice Marie-Rose, Directeur Régional de Pôle emploi Guadeloupe & Iles du Nord.**

PÔLE EMPLOI GUADELOUPE & ILES DU NORD

- 16 agences locales dont 1 à Saint-Martin, et plus de 700 collaborateurs
 - 46 conseillers dédiés à la relation entreprise
 - Un réseau de partenaires sur l'ensemble du territoire
-

CHIFFRES CLÉS DE L'EMPLOI INTÉRIMAIRE EN GUADELOUPE EN SEPTEMBRE 2022

- 1 816 emplois intérimaires en équivalent temps plein en septembre 2022
- 30 agences d'emploi sur le territoire
- Représente 0,3% de l'emploi intérimaire en France en septembre 2022
- -16,8 % des effectifs intérimaires en Guadeloupe en septembre 2022 par rapport à septembre 2021



Fabrice Marie-Rose, Directeur Régional de Pôle emploi Guadeloupe & Iles du Nord et Lydie Bon, Présidente régionale de Prism'emploi Guadeloupe



Contacts presse

Siméa Lupéron

06 90 09 73 53

Simea.luperon@pole-emploi.fr

Ema Hazan

06.64.56.11.74

Ema.hazan@plead.fr

Noémie Barbaut

06.25.26.37.94

Noemie.barbaut@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu - @Prismemploi

À propos de Pôle emploi Guadeloupe & Iles du Nord

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi Guadeloupe & Iles du Nord s'appuie sur près de 16 agences de proximité.

www.pole-emploi.fr/region/guadeloupe -
@Poleemploi_971